



Cap vers une organisation touristique 2020

Une démarche de prise de compétence tourisme au niveau local



CONGRÈS DES PARCS 2016 HOMME NATURE

le contrat en question,
les réseaux en action

Un projet fédérateur d'écodestination

La Loi NOTRe fait bouger les lignes du tourisme local.



Les EPCI des Landes de Gascogne renforcent ainsi leur implication dans le développement touristique et s'engagent avec leurs Offices de Tourisme aux côtés du Parc pour un projet « **d'écodestination exemplaire** » en Nouvelle Aquitaine.

Nos missions et nos compétences partagées inspirent un projet fondé sur une coopération

forte en matière d'itinérance, d'accompagnement des professionnels, d'accueil et information des publics ou de promotion.

Le premier acte de ce projet fédérateur est l'accompagnement des EPCI et des OT dans l'exercice de leur compétence tourisme.

Deux territoires sont particulièrement concernés :

- Le Val de l'Eyre où le transfert de l'Office communal de Salles accompagnera la prise de compétence tourisme communautaire.
- Le Cœur de la Haute Lande, territoire landais dépourvu d'Office de Tourisme où trois communautés de communes auront fusionné au 1er janvier 2017.

La démarche d'appui, impliquant le Parc, Gironde Tourisme et la MOPA est balisée de séquences clés :

- Le décodage et l'appropriation des enjeux de la Loi Notre
- Le partage d'un diagnostic touristique de territoire,
- La définition de stratégies locales déclinaisons du projet « **Ecodestination** »
- Le choix d'une organisation touristique du territoire avec son projet, ses partenariats et ses statuts.

Contacts

Béatrice RÉNAUD
Responsable pôle tourisme
et marque au PNRLG
b.renaud@parc-landes-de-gascogne.fr
05 58 08 31 38

Partenaires de
l'opération

